

Un outil «d'apprentissage du paysage culturel»

La frange urbaine correspond à l'espace caractérisant la transition entre zone d'habitation/artisanale et zone agricole. Même si l'existence de cette zone intermédiaire fait immédiatement penser au cas d'une ville plutôt qu'à celui d'un village, cette notion reste valable en zone rurale : les terres y sont de plus en plus convoitées pour la construction (villas ou autres), au détriment des terres agricoles d'une part et du paysage typique de régions rurales d'autre part. Or cette «bande de territoire de transition» peut offrir un grand potentiel: considérée comme espace à disposition du public, on pourra y aménager – ou simplement y ménager – des surfaces diverses, comme l'exemple du Val-de-Ruz le montre.

La situation de départ

Située à mi-hauteur entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, la commune de Val-de-Ruz (NE) occupe un grand vallon agricole entre deux montagnes boisées. Vu la proximité de Neuchâtel, où les possibilités de construire sont restreintes, une forte progression du bâti a marqué le paysage depuis une trentaine d'années. Chaque ancienne petite commune planifiait ses propres zones à bâtir, la structure typique de petits villages essentiellement agricoles se transformant petit à petit en zone dortoir. Suite à la fusion de 15 communes (en 2013), une occasion s'est offerte de lancer une réflexion sur l'aménagement – en particulier le mitage – du territoire.



Rückblick / Rétrospective / Retrospettiva IV



Kontaktpflege mit Kantonen: An verschiedenen Jubiläumsanlässen nahmen prominente Kantonsvertreter teil. An der FLS-Fachtagung in Rapperswil überbrachte der St. Galler Regierungspräsident Martin Klöti ein Grusswort; an einer Medienkonferenz in Magadino traten Ständerat Fabio Abate und Regierungsrat Claudio Zali auf (hier im Gespräch mit FLS-Präsident Marc Suter).

Contacts avec les cantons: plusieurs événements du jubilé ont été suivis par d'éminents représentants cantonaux. Ainsi, à la conférence anniversaire du FSP à Rapperswil, le président du Conseil d'Etat st-gallois Martin Klöti a souhaité la bienvenue; lors d'une conférence de presse

à Magadino, on vit le conseiller aux Etat Fabio Abate et le conseiller d'Etat Claudio Zali (discutant ici avec le président du FSP).

Contatti con i Cantoni: diversi rappresentanti delle autorità cantonali hanno partecipato ai vari eventi svoltisi per l'anniversario. In occasione del Convegno del FSP a Rapperswil, il presidente del Governo sangallese Martin Klöti ha trasmesso un messaggio di saluto delle autorità; a una conferenza stampa a Magadino erano presenti il consigliere agli Stati Fabio Abate e il consigliere di Stato Claudio Zali (qui con il presidente del FSP).

La philosophie et l'engagement de la Commune

La commune affirme clairement sa volonté de trouver des alternatives à la problématique du mitage de son territoire mais aussi de sensibiliser sa population à la préservation de son paysage. Du reste, elle fait partie des 32 projets-modèles sélectionnés par la Confédération pour un «développement territorial durable»; la préservation de la qualité du paysage y a largement été mise en avant.

- Mise en valeur du paysage culturel des abords de villages: en replantant des vergers traditionnels à la périphérie des villages, en complétant les allées lacunaires ou en en aménageant de nouvelles, on enrichit à nouveau un paysage en voie de banalisation; on assure également des liens entre ces villages, de même qu'en reconstruisant des murs de pierres sèches ou en replantant les haies qui bordent eux aussi les chemins aux entrées de villages.
- Ouverture de la frange urbaine au public: des zones librement accessibles à la périphérie des parcelles bâties permettent aussi de promouvoir la mobilité douce.
- Et en plus, on lutte contre le mitage du paysage: suite à la fusion des communes, toutes les zones à bâtir prévues à l'époque ne sont plus nécessaires. Une approche globale permet d'en libérer une partie.

Mise en œuvre

Deux sites pilotes ont été retenus:

- *Le Pâquier* («village pittoresque» selon le plan directeur régional): près de 300 m de haies, une allée, deux vergers et 275 m de murs de pierres sèches seront restaurés ou créés. Murs et allées longent des «voies de communication historiques» qui appartiennent à l'Inventaire fédéral du même nom (aussi connu sous l'abréviation IVS).
- *Cernier* (centre névralgique du Val-de-Ruz: forte pression de densification urbaine mais aussi grand potentiel, notamment celui d'Évologia, vaste périmètre dédié à la formation aux métiers de la terre, ouvert au public): 6 allées ou alignements d'arbres fruitiers ou autres naîtront et 6 vergers plantés ou restaurés. Par ailleurs, des zones d'accueil (pour le public), des outils pédagogiques et informatifs seront créés. On pourra ainsi observer un étang de près, expérimenter des jardins potagers urbains ou encore s'informer sur la permaculture.

Si toutes les mesures prévues ne peuvent être soutenues financièrement par le FSP, leur intérêt n'en correspond pas moins à ses buts et il appuie pleinement la manœuvre dans son ensemble.



Un alignement historique de poiriers : la voie pour trafic lent existe déjà. Photo Alain Lugon

Organisation

Comme une bonne partie du Val-de-Ruz est comprise dans le périmètre du Parc Naturel Régional Chasseral, c'est ce dernier qui a coordonné le projet. La plantation d'arbres, de haies et la restauration de murs de pierres sèches lui est familière: de tels travaux ont déjà pris place le long d'autres voies de communication historiques, sur le flanc nord du Val-de-Ruz. On y a récemment reconstruit de belles longueurs de murs, créant du même coup un itinéraire pédestre culturel: le Chemin des Pionniers.

Perspectives

Après cette phase pilote, une deuxième étape concernera l'ensemble de la commune avec cinq autres secteurs. Des «connexions douces» entre certains villages proches et la piscine d'Engollon seront envisagées: si elles existent partiellement, elles sont souvent peu praticables, voire dangereuses. Une étude approfondie devra encore être menée.

Le point de vue du FSP

Grâce à l'approche frange urbaine de la commune de Val-de-Ruz, un paysage en voie de banalisation se restructure, notamment en visant une délimitation claire du bâti et en enrichissant l'espace rural proche. En plus d'une revalorisation d'éléments

traditionnels du paysage local, c'est aussi un outil «d'apprentissage du paysage culturel» que la commune mettra à disposition de ses habitants. Avec un bonus biodiversité pour l'ensemble, que veut-on de plus? Que l'engagement de Val-de-Ruz fasse école!

*François Gigon,
collaborateur scientifique FSP*



Le Parc Naturel Régional Chasseral a organisé la reconstruction de ce mur de pierres le long du Chemin des Pionniers (Montagne de Cernier, Val-de-Ruz).



Des lacunes comblées (travail réalisé dans le cadre d'un projet précédent, également soutenu par le FSP). Photo Alain Lugon

 Riassunto

Elementi paesaggistici che aiutano a collegare i villaggi

La forte crescita degli insediamenti degli ultimi decenni ha lasciato profonde tracce nel paesaggio del Comune di Val-de-Ruz (Canton Neuchâtel), ubicato in un fondovalle a vocazione agricola a pochi chilometri da Neuchâtel. Fino alla fusione nell'attuale grande comune, avvenuta nel 2013, ognuno dei 15 Comuni aveva una propria pianificazione territoriale e, anche a causa di zone edificabili sovradimensionate, i villaggi dalla tipica struttura antica si sono lentamente trasformati in cosiddetti «comuni-dormitorio». Poi però, con la fusione, a Val-de-Ruz si è potuto rivedere completamente la futura pianificazione territoriale. Il Comune si è battuto per fermare la costruzione di nuovi insediamenti problematici e sensibilizzare la popolazione in favore del paesaggio, ottenendo per questo il sostegno della Confederazione come uno dei 32 progetti-modello di sviluppo territoriale sostenibili. Ampie zone del territorio comunale si trovano nel perimetro del «Parc Naturel Régional Chasseral», i cui responsabili hanno assunto il coordinamento del progetto patrocinato dal FSP quale progetto-pilota per la valorizzazione dei margini insediativi.

Il pacchetto di interventi previsti riguarda innanzitutto la valorizzazione del paesaggio rurale tradizionale vicino agli insediamenti. Lungo il margine insediativo saranno piantati nuovi frutteti tradizionali, siepi e viali alberati nonché ripristinati i filari incompleti e i muri a secco. Inoltre il progetto punta a rendere accessibile alla popolazione la zona del margine insediativo, anche per favorire la mobilità lenta. Grande attenzione andrà parimenti a garantire i collegamenti tra i villaggi, che oggi sono inesistenti oppure difficilmente percorribili se non addirittura pericolosi. Con questo piano di misure, Val-de-Ruz ha assunto un ruolo esemplare anche per altri Comuni dimostrando che è possibile intervenire per porre termine alla strisciante crescita insediativa frammentaria e valorizzare il paesaggio in modo mirato.

Zusammenfassung

Landschaftliche Elemente verbinden Dörfer

Das starke Siedlungswachstum der letzten Jahrzehnte hat in der Gemeinde Val-de-Ruz NE Spuren in der Landschaft hinterlassen. Sie liegt in einem landwirtschaftlich geprägten Talkessel wenige Kilometer von Neuchâtel entfernt. Bis zur Fusion zur heutigen Gemeinde im Jahr 2013 verfolgte jede der fünfzehn Gemeinden eine eigene Zonenplanung. Auch wegen den überdimensionierten Bauzonen entwickelten sich aus den typisch dörflichen Strukturen sogenannte Schlaf-Dörfer. Mit der Fusion ergab sich in Val-de-Ruz die Möglichkeit, die zukünftige Raumplanung neu zu diskutieren. Die Gemeinde bekräftigte ihre Absicht, die problematische Zersiedelung zu stoppen und die Bevölkerung für die Landschaft zu sensibilisieren. Damit wird sie vom Bund als eines von 32 Modellvorhaben zur nachhaltigen Raumentwicklung unterstützt. Grosse Teile des Gemeindegebiets liegen im Perimeter des Parc Naturel Régional Chasseral. Dessen Verantwortliche übernahmen daher die Koordination des Projekts, das der FLS als Siedlungsrand-Pilotprojekt unterstützt.

Die vorgesehenen Massnahmen sollen einerseits die siedlungsnahen Kulturlandschaft aufwerten. Dies geschieht durch die Pflanzung von traditionellen Obstgärten und Alleen am Siedlungsrand, durch die Wiederherstellung von lückenhaften Alleen und Trockensteinmauern sowie durch die Pflanzung von Hecken. Andererseits strebt das Projekt eine Öffnung des Siedlungsrandes für die Bevölkerung an, auch zur Förderung des Langsamverkehrs. Zudem sollen die Verbindungen zwischen den Dörfern in den Vordergrund rücken. Diese sind heute, sofern bereits bestehend, nur schlecht begehbar oder sogar gefährlich. Mit solchen Bestrebungen wirkt Val-de-Ruz als Vorbild für andere Gemeinden, wie einer schleichenden Zersiedelung entgegengewirkt und die Landschaft gezielt aufgewertet werden kann.